

REGLEMENT INTERCLUBS D'ÉTÉ ENTENTE HUTOISE SAISON 2023

Participation :

Le championnat est réservé aux clubs de l'Entente Hutoise.

Le droit de participation est fixé à 40 euros par club.

Le paiement doit être effectué sur le compte n° BE31068893595955 de l'Entente Hutoise pour le 15 avril 2023 au plus tard.

Forfait :

L'absence d'un club lors d'une journée entraîne un score de forfait de (0 -9) et un avérage de (-117 points) ainsi qu'une amende de 50 euros pour le club organisateur de la journée.

Rencontre :

Les rencontres débutent à 13h30 précise.

Les feuilles de matchs devront être complétées par un représentant de club pour 13h15 et rentrées au secrétariat du jour.

Chaque club inscrit sera composé au minimum de trois triplètes et au maximum de trois triplètes et de trois joueurs réserves.

Pour le deuxième et troisième tours, une seule réserve peut se substituer à un joueur d'une triplète. Au troisième tour, le joueur sorti au deuxième tour pourra exclusivement remonter dans la triplète où il était initialement aligné.

Les triplètes pourront être composées uniquement de dames ou de messieurs ou d'équipes mixtes .

Chaque équipe de club sera composée de joueuses ou joueurs licenciés A ou B.

Lors de chaque journée, les clubs se présenteront au secrétariat du jour afin de tirer au sort un numéro d'équipe pour la journée.

Pour toutes les rencontres du jour, une grille établie est présente pour le tirage des trois tours. (annexe 1)

Classement :

Le classement sera établi d'après le nombre de matchs gagnés pendant les sept journées (1 match gagné = 1 point).

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, seul l'avérage total des sept journées sera pris en compte.

Récompenses

Tous les clubs participants recevront un trophée en fonction du classement final.

Rôle du secrétariat du jour

Le secrétariat du jour sera assuré par un responsable du club organisateur de la journée suivant le calendrier établi.

Celui-ci devra récupérer les feuilles de match préalablement remplies par les clubs pour 13h15, réaliser les cartes de match avec désignation des terrains et encoder les résultats sur les différentes feuilles de match.

Faire signer la feuille de match par un représentant des deux clubs après la rencontre pour validation des résultats

Tout point non prévu dans ce règlement sera vu par le jury du jour, composé d'un représentant par club

Dates et Organismes :

Journée 1 : Le 06 Mai 2023 à Wanze

Journée 2 : Le 27 Mai 2023 à Huy

Journée 3 : Le 03 Juin 2023 à Tienen

Journée 4 : Le 01 Juillet 2023 à Omal

Journée 5 : Le 05 Août 2023 à Moha

Journée 6 : Le 19 Août 2023 à Lamine

Journée 7 : Le 02 Septembre 2023 à Hannut

Foulon Frank

Mise à jour le 14/03/2023

Annexe 1

TOUR 1		TOUR 2		TOUR 3	
A1	D3	A1	E1	A1	G1
A2	B2	A2	G3	A2	D2
A3	C3	A3	Bye	A3	F3
B1	D2	B1	F1	B1	E1
B2	A2	B2	D1	B2	C2
B3	C1	B3	G2	B3	E3
C1	B3	C1	G1	C1	E2
C2	D1	C2	E3	C2	B2
C3	A3	C3	F2	C3	Bye
D1	C2	D1	B2	D1	F1
D2	B1	D2	F3	D2	A2
D3	A1	D3	E2	D3	G3
E1	G3	E1	A1	E1	B1
E2	F2	E2	D3	E2	C1
E3	Bye	E3	C2	E3	B3
F1	G2	F1	B1	F1	D1
F2	E2	F2	C3	F2	G2
F3	G1	F3	D2	F3	A3
G1	F3	G1	C1	G1	A1
G2	F1	G2	B3	G2	F2
G3	E1	G3	A2	G3	D3

7 Clubs donc 6 adversaires / 9 Matches a jouer

Les clubs rencontrent au moins 1 x chaque club et maximum 3 x 1 club par journée

3 Clubs sont 1x Bye

Les clubs tirent une lettre A,B ,C..... en début de journée.